

UPOV

TG/VRIES(proj.4)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2010-10-02

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PROJET

VRIESEA

Code UPOV : VRIES

Vriesea Lindl.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établi par les experts des Pays-Bas

aux fins d'examen par le

*Comité technique à sa quarante-sixième session,
qui se tiendra à Genève du 22 au 24 mars 2010*

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
Vriesea Lindl.	Vriesea	Vriesea	Vriesea	Vriesea

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	7
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	7
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	20
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	20
8.2 Explications portant sur certains caractères	20
9. BIBLIOGRAPHIE.....	25
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	26

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Vriesea* Lindl. de la famille *Bromeliaceae*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes, un mois avant l'induction de floraison, capables d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété au cours du premier cycle de végétation.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

Variétés reproduites par voie sexuée : 45 plantes

Variétés multipliées par voie végétative : 20 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d’essai*

3.4.1 Variétés reproduites par voie sexuée : chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 45 plantes au moins.

3.4.2 Variétés multipliées par voie végétative : chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins.

3.4.3 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l’on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu’à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l’essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l’observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d’examen de consulter l’introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu’un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l’influence du milieu n’appelle pas plus d’un cycle de végétation pour s’assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L’un des moyens de s’assurer qu’une différence observée dans un caractère lors d’un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 Variétés reproduites par voie sexuée : pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés reproduites par voie sexuée, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.2.3 Variétés reproduites par voie sexuée : l'évaluation de l'homogénéité de variétés reproduites par voie sexuée doit se conformer aux recommandations relatives aux variétés à fécondation croisée contenues dans l'introduction générale.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Plante : hauteur (inflorescence exclue) (caractère 1)
- (b) Limbe : couleur principale de la face supérieure (panachure longitudinale exclue) (caractère 16)
- (c) Inflorescence : ramification (caractère 24)
- (d) Bractée : couleur principale de la face externe (caractère 40) avec les groupes suivants :

- Gr. 1 : blanc
- Gr. 2 : vert
- Gr. 3 : jaune
- Gr. 4 : orange
- Gr. 5 : rouge orangé
- Gr. 6 : rose pourpre
- Gr. 7 : rouge
- Gr. 8 : violacé
- Gr. 9 : pourpre

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*) (+)	Plant: height (inflorescence excluded)	Plante: hauteur (inflorescence exclue)	Pflanze: Höhe (ohne Blütenstand)	Planta: altura (inflorescencia excluida)		
QN (a)	very short	très basse	sehr niedrig	muy baja		1
	short	basse	niedrig	baja	Pluto	3
	medium	moyenne	mittel	media	Clementine	5
	tall	haute	hoch	alta	Enjoy	7
	very tall	très haute	sehr hoch	muy alta	Evita	9
2. (*) (+)	Plant: diameter	Plante: diamètre	Pflanze: Durchmesser	Planta: diámetro		
QN (a)	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño	Pluto	1
	small	petit	klein	pequeño	Cathy	3
	medium	moyen	mittel	medio	Venus	5
	large	grand	groß	grande	Magic	7
	very large	très grand	sehr groß	muy grande	Saturn	9
3.	Plant: number of leaves	Plante: nombre de feuilles	Pflanze: Anzahl Blätter	Planta: número de hojas		
QN (a)	very few	très petit	sehr gering	muy bajo		1
	few	petit	gering	bajo	Era	3
	medium	moyen	mittel	medio	Saturn	5
	many	grand	groß	alto	Oberon	7
	very many	très grand	sehr groß	muy alto		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
4. (*) (+)	Young leaf blade: main color of upper side (excluding longitudinal variegation)	Jeune limbe : couleur principale de la face supérieure (panachure longitudinale exclue)	Junge Blattspreite: Hauptfarbe der Oberseite (ohne Längs- panaschierung)	Limbo: color principal del haz (excluida la variegación longitudinal)		
PQ	(a) light green	vert clair	hellgrün	verde claro		1
	(b) medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Style	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Lion	3
	grey green	vert-gris	graugrün	verde gris		4
	red purple	rouge-pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo	Autumn Blaze	5
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	Pacific Ruby	6
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo		7
5. (*) (+)	Young leaf blade: longitudinal variegation	Jeune limbe : panachure longitudinale	Junge Blattspreite: Längspanaschierung	Limbo joven: variegación longitudinal		
QL	(a) absent	absente	fehlend	ausente	Style	1
	(b) present	présente	vorhanden	presente	Robin	9
6. (*) (+)	Young leaf blade: type of longitudinal variegation	Jeune limbe : type de panachure longitudinale	Junge Blattspreite: Art der Längs- panaschierung	Limbo joven: tipo de variegación longitudinal		
PQ	(a) narrow marginal	marginale étroite	schmal marginal	marginal estrecho		1
	(b) broad marginal	marginale large	breit marginal	marginal ancho		2
	central stripe	bande centrale	Mittelstreifen	raya central	Robin	3
	multiple stripes	bandes multiples	mehrere Streifen	múltiples rayas	Clementine	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
7. (*) (+)	Young leaf blade: pattern of secondary color (excluding longitudinal variegation)	Jeune limbe : distribution de la couleur secondaire (panachure longitudinale exclue)	Junge Blattspreite: Verteilung der Sekundärfarbe (ohne Längs- panaschierung)	Limbo joven: distribución del color secundario (excluida la variegación longitudinal)		
PQ	(a) none	nulle	keine	ninguna	Stream	1
	(b) with a flush	floue	geflammt	difusa		2
	striated	striée	gestreift	estriada	Tasman Cherry White	3
	netted	réticulée	netzartig	reticular		4
	banded	regroupée	in Banden	listada	Era	5
	marbled	marbrée	marmoriert	marmórea		6
	spotted	tachetée	gefleckt	moteada	Style	7
	marbled and spotted	marbrée et tachetée	marmoriert und gefleckt	marmórea y moteada	Tasman Tartan	8
	marginal	marginale	marginal	marginal	Lion	9
8.	Young leaf blade: secondary color of upper side (excluding longitudinal variegation)	Jeune limbe : couleur secondaire de la face supérieure (panachure longitudinale exclue)	Junge Blattspreite: Sekundärfarbe der Oberseite (ohne Längs- panaschierung)	Limbo joven: color secundario del haz (excluida la variegación longitudinal)		
PQ	(a) light green	vert clair	hellgrün	verde claro		1
	(b) medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		3
	grey green	vert-gris	graugrün	verde gris		4
	red purple	rouge-pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo	Style	5
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		6
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo	Era	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
9. (*)	Young leaf blade: color of apical part if different from main color (excluding longitudinal variegation)	Jeune limbe : couleur de la partie apicale si elle diffère de la couleur principale (panachure longitudinale exclue)	Junge Blattspreite: Farbe der oberen Hälfte sofern nicht gleichfarbig mit Hauptfarbe (ohne Längs-panaschierung)	Limbo joven: color de la zona apical si difiere del color principal (excluida la variegación longitudinal)		
PQ	(a) light green	vert clair	hellgrün	verde claro		1
	(b) medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Showman	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		3
	grey green	vert-gris	graugrün	verde gris	Tasman coconut Ice	4
	red purple	rouge-pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo	Tasman Rose	5
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		6
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo		7
10. (+)	Leaf sheath: length	Gaine de la feuille: longueur	Blattscheide: Länge	Vaina: longitudud		
QN	(a) short	courte	kurz	corta	Era	3
	(c) medium	moyenne	mittel	media	Clementine	5
	long	longue	lang	larga	Deplacar	7
11. (+)	Leaf sheath: width	Gaine de la feuille: largeur	Blattscheide: Breite	Vaina: anchura		
QN	(a) narrow	étroite	schmal	estrecha	Venus	3
	(c) medium	moyenne	mittel	media	Clementine	5
	broad	large	breit	ancha	Saturn	7
12. (*) (+)	Leaf blade: length	Limbe: longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitudud		
QN	(a) short	court	kurz	corto	Deplacar	3
	(c) medium	moyen	mittel	medio	Draco	5
	long	long	lang	largo	Saturn	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
13. (* (+)	Leaf blade: width	Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN	(a) very narrow	très étroit	sehr schmal	muy estrecho		1
	(b) narrow	étroit	schmal	estrecho	Draco	3
	medium	moyen	mittel	medio	Clementine	5
	broad	large	breit	ancho	Stream	7
	very broad	très large	sehr breit	muy ancho		9
14. (* (+)	Leaf blade: shape of tip	Limbe: forme de l'extrémité	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del extremo		
PQ	(a) acute	aiguë	spitz	ancha	Pluto	1
	(c) acuminate	acuminée	zugespitzt		Isabel	2
	mucronate	mucronée	keilförmig		Stream	3
15. (* (+)	Leaf blade: longitudinal variegation	Limbe : panachure longitudinale	Blattspreite: Längs-panaschierung	Limbo: variegación longitudinal		
QL	(a) absent	absente	fehlend	ausente		1
	(c) present	présente	vorhanden	presente		9
16. (* (+)	Leaf blade: main color of upper side (excluding longitudinal variegation)	Limbe : couleur principale de la face supérieure (panachure longitudinale exclue)	Blattspreite: Hauptfarbe der Oberseite (ohne Längs-panaschierung)	Limbo: color principal del haz (excluida la variegación longitudinal)		
PQ	(a) light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Draco	1
	(c) medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Era	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Isabel	3
	grey green	vert-gris	graugrün	verde gris	Kiwi Sunset	4
	red purple	rouge-pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo		5
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		6
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo	Alcantarea Vinivolor	7
	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro		8

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17. (* (+)	Leaf blade: type of longitudinal variegation	Limbe : type de panachure longitudinale	Blattspreite: Art der Längspanaschierung	Limbo; tipo de variegación longitudinal		
PQ	(a) narrow marginal	marginale étroite	schmal marginal	marginal estrecha		1
	(c) broad marginal	marginale large	breit marginal	marginal ancha		2
	central stripe	bande centrale	Mittelstreifen	raya central		3
	multiple stripes	bandes multiples	mehrere Streifen	múltiples rayas		4
18. (* (+)	Leaf blade: pattern of secondary color (excluding longitudinal variegation)	Limbe : distribution de la couleur secondaire (panachure longitudinale exclue)	Blattspreite: Verteilung der Sekundärfarbe (ohne Längspanaschierung)	Limbo: distribución del color secundario (excluida la variegación longitudinal)		
PQ	(a) none	nulle	keine	ninguna	Stream	1
	(c) with a flush	floue	geflammt	difusa	Tasman Candyman	2
	striated	striée	gestreift	estriada	Tasman Cherry White	3
	banded	regroupée	in Banden	listada	Era	4
	marbled	marbrée	marmoriert	marmórea	Kiwi Cream	5
	spotted	tachetée	gefleckt	moteada	Style	6
	marbled and spotted	marbrée et tachetée	marmoriert und gefleckt	marmórea y moteada	Tasman Tartan	7
	marginal	marginale	marginal	marginal	Lion	8
19. (* (+)	Leaf blade: secondary color of upper side (excluding longitudinal variegation)	Limbe : couleur secondaire de la face supérieure (panachure longitudinale exclue)	Blattspreite: Sekundärfarbe der Oberseite (ohne Längspanaschierung)	Limbo: color secundario del haz (excluida la variegación longitudinal)		
PQ	(a) light green	vert clair	hellgrün	verde claro	TO BE PROVIDED	1
	(c) medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	TO BE PROVIDED	2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	TO BE PROVIDED	3
	grey green	vert-gris	graugrün	verde gris	TO BE PROVIDED	4
	red purple	rouge-pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo	Style	5
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	TO BE PROVIDED	6
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo	Era	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
20. (*)	Leaf blade: color of apical part if different from main color (excluding longitudinal variegation)	Limbe : couleur de la partie apicale si elle diffère de la couleur principale (panachure longitudinale exclue)	Blattspreite: Farbe der oberen Hälfte sofern nicht gleichfarbig mit Hauptfarbe (ohne Längspanaschierung)	Limbo: color de la zona apical si difiere del color principal (excluida la variegación longitudinal)		
PQ	(a) pink	rose	rosa	rosa		1
	(c) red	rouge	rot	rojo	Tasman Rose	2
	red purple	rouge pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo	Draco	3
	purple brown	pourpre brun	purpurbraun	marrón púrpura	Enjoy	4
21.	Leaf blade: main color of lower side (excluding longitudinal variegation)	Limbe : couleur principale de la face inférieure (panachure longitudinale exclue)	Blattspreite: Hauptfarbe der Unterseite (ohne Längspanaschierung)	Limbo: color principal del envés (excluida la variegación longitudinal)		
PQ	(a) light green	vert clair	hellgrün	verde claro		1
	(c) medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		2
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		3
	grey green	vert-gris	graugrün	verde gris		4
	red purple	rouge-pourpre	rotpurpurn	púrpura rojizo		5
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		6
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo		7
	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro		8
22. (*) (+)	Inflorescence: point of origin	Inflorescence : point d'origine	Blütenstand: Ausgangspunkt	Inflorescencia: punto de origen		
QL	(a) from centre	au centre	von der Mitte	desde el centro		1
	from lateral leaf axil	sur l'aisselle d'une feuille latérale	von der seitlichen Blattachsel	desde la axila de la hoja lateral		2

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23. (*)	Inflorescence: position in relation to top of foliage	Inflorescence : position par rapport au sommet du feuillage	Blütenstand: Stellung im Vergleich zu Blätterhöhe	Inflorescencia: posición en relación con el extremo más alto del follaje		
QN (a)	below	dessous	unterhalb	por debajo		1
	same level	même niveau	auf gleicher Höhe	en el mismo nivel	Modesto	2
	above	dessus	oberhalb	por encima	Draco	3
24. (*) (+)	Inflorescence: branching	Inflorescence: ramification	Blütenstand: Verzweigung	Inflorescencia: ramificación		
QL (a)	absent	nulle	fehlend	ausente	Era, Venus	1
	present	présente	vorhanden	presente	Goldstar, Pluto	9
25.	Inflorescence: number of branches	Inflorescence : nombre de rameaux	Blütenstand: Anzahl Zweige	Inflorescencia: número de ramas		
QN (a)	few	petit	gering	pocas	Cathy	3
	medium	moyen	mittel	medio	Style	5
	many	grand	groß	muchas	Evita	7
26.	Inflorescence: attitude	Inflorescence : port	Blütenstand: Haltung	Inflorescencia: porte		
QN (a)	erect	dressé	aufrecht	erecto	Style	1
	semi erect	semi-dressé	halbaufrecht	semierecto		2
	drooping	retombant	überhängend	curvado	Vriesea guttata	3
27. (*) (+)	Inflorescence: length	Inflorescence: longueur	Blütenstand: Länge	Inflorescencia: longitud		
QN (d)	short	courte	kurz	corta	Pavo	3
	medium	moyenne	mittel	media	Clementine	5
	long	longue	lang	larga	Evita	7
28. (*)	Inflorescence: color of peduncle bracts	Inflorescence : couleur des bractées du pédoncule	Blütenstand: Farbe der Hüllblätter des Stiels	Inflorescencia: color de las brácteas del pedúnculo		
PQ (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Tabla de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
29. (* (+)	Inflorescence: length of flowering part	Inflorescence: longueur de la partie florifère	Blütenstand: Länge des blühenden Teils	Inflorescencia: longitud de la parte floral		
QN (d)	short	courte	kurz	corta	Energy	3
	medium	moyenne	mittel	media	Style	5
	long	longue	lang	larga	Deplacar	7
30. (* (+)	<u>Only varieties with inflorescence branching: present:</u> Inflorescence: diameter of flowering part	<u>Seulement variétés avec inflorescence : ramification présente :</u> Inflorescence : diamètre de la partie florifère	<u>Nur Sorten mit Blütenstand Verzweigung: vorhanden:</u> Blütenstand: Durchmesser des blühenden Teils	<u>Únicamente variedades con ramificación de la inflorescencia: presente:</u> inflorescencia: diámetro de la parte floral		
QN (d)	very small	très petit	sehr klein	muy pequeño		1
	small	petit	klein	pequeño		3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	large	grand	groß	grande		7
	very large	très grand	sehr groß	muy grande		9
31. (+)	<u>Only varieties with inflorescence branching: present:</u> Inflorescence: length of terminal branch	<u>Seulement variétés avec inflorescence : ramification présente :</u> Inflorescence : longueur du rameau terminal	<u>Nur Sorten mit Blütenstand Verzweigung: vorhanden:</u> Blütenstand: Länge des Endzweiges	<u>Únicamente variedades con ramificación de la inflorescencia: presente:</u> Inflorescencia: longitud de la rama terminal		
QN (d)	short	courte	kurz	corta	Oberon	1
	medium	moyenne	mittel	media	Lion	2
	long	longue	lang	larga	Stream	3
32. (+)	Inflorescence: width of terminal branch	Inflorescence : largeur du rameau terminal	Blütenstand: Breite des Endzweiges	Inflorescencia: anchura de la rama terminal		
QN (d)	narrow	étroite	schmal	delgada	Pacific Ruby	1
	medium	moyenne	mittel	media	Lion	2
	broad	large	breit	gruesa	Venus	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
33. (+)	Inflorescence: thickness of terminal branch	Inflorescence : épaisseur du rameau terminal	Blütenstand: Dicke des Endzweiges	Inflorescencia: grosor de la rama terminal		
QN (d)	thin	fine	dünn	delgada		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	thick	épaisse	dick	gruesa		7
34. (* (+)	Inflorescence: shape of terminal branch	Inflorescence : forme du rameau terminal	Blütenstand: Form des Endzweiges	Inflorescencia: forma de la rama terminal		
PQ (d)	narrow ovate	ovale étroit	schmal eiförmig	oval estrecha	Jumping Bofire	1
	medium ovate	ovale moyen	mittel eiförmig	oval media	Clementine	2
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Deplacar	3
	oblong	oblong	rechteckig	oblonga	Pacific Ruby	4
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	Tasman Cherry Wine	5
35.	Inflorescence: number of floral bracts of terminal branch	Inflorescence : nombre de bractées florales du rameau terminal	Blütenstand: Anzahl Hochblätter des Endzweiges	Inflorescencia: número de brácteas florales de la rama terminal		
QN (d)	few	faible	gering	bajo	Annie	3
	medium	moyen	mittel	medio	Draco	5
	many	élevé	groß	alto	Oberon	7
36. (* (+)	Floral bract: arrangement	Bractée : disposition	Hochblatt: Anordnung	Bráctea floral: disposición		
QL (d)	free	disjointe	frei	libre	Jumping Bofire	1
	adpressed	appliquée	anliegend	alineada	Lion	2
37. (+)	Floral bract: length	Bractée: longueur	Deckblatt: Länge	Bráctea: longitud		
QN (d)	short	courte	kurz	corta	Pacific Ruby	3
	medium	moyenne	mittel	media	Lion	5
	long	longue	lang	larga	Enjoy	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
38.	Floral bract: width	Bractée: largeur	Deckblatt: Breite	Bráctea: anchura		
(+)						
QN (d)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Oberon	3
	medium	moyenne	mittel	media	Pavo	5
	broad	large	breit	ancha	Stream	7
39.	Floral bract: angle of apex	Bractée : angle du sommet	Hochblatt: Winkel der Spitze	Bráctea floral: ángulo del ápice		
(+)						
QN (d)	small	petit	klein	pequeño		1
	medium	moyen	mittel	mediano		2
	large	grand	groß	grande		3
40.	Floral bract: main color of outer side	Bractée: couleur principale de la face supérieure	Deckblatt: Hauptfarbe der Oberseite	Bráctea: color principal del haz		
(*)						
(+)						
PQ (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Tabla de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
41.	Floral bract: secondary color of outer side	Bractée: couleur secondaire de la face inférieure	Deckblatt: sekundäre Farbe der Unterseite	Bráctea: color secundario del envés		
(*)						
(+)						
PQ (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Tabla de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
42.	Floral bract: main color of inner side	Bractée: couleur principale de la face inférieure	Deckblatt: Hauptfarbe der Unterseite	Bráctea: color principal del envés		
(+)						
PQ (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Tabla de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
43.	Calyx: color	Calice : couleur	Kelch: Farbe	Cáliz: color		
PQ (d)	whitish	blanchâtre	weißlich	blanquecino	Era	1
	yellowish	jaunâtre	gelblich	amarillento	Pluto	2
	greenish	verdâtre	grünlich	verdoso	Magic	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
44.	Petal: length	Pétale: longueur	Kronblatt: Länge	Pétalo: longitud		
QN (d)	short	courte	kurz	corta		3
	medium	moyenne	mittel	media	Deplacar	5
	long	longue	lang	larga	Goldstar	7
45.	Petal: width	Pétale: largeur	Kronblatt: Breite	Pétalo: anchura		
QN (d)	narrow	étroit	schmal	estrecho	Oberon	3
	medium	moyen	mittel	medio	Enjoy	5
	broad	large	breit	ancho	Draco	7
46. (*)	Petal: color of apex	Pétale : couleur du sommet	Blütenblatt: Farbe der Spitze	Pétalo: color del ápice		
PQ (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Tabla de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
47.	Ovary: color	Ovaire : couleur	Fruchtknoten: Farbe	Ovario: color		
PQ (d)	white	blanc	weiß	blanco	Clementine, Pluto	1
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro		2
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Era, Venus	3
48.	Style: color	Style: couleur	Griffel: Farbe	Estilo: color		
PQ (d)	white	blanc	weiß	blanco		1
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Era, Saturn	2
	medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio		3
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Goldstar, Pluto	4
49.	Stigma: color	Stigmate: couleur	Narbe: Farbe	Estigma: color		
PQ (d)	white	blanc	weiß	blanco		1
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Style	2
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Clementine	3
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Saturn, Venus	4

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations portant sur la plante, les feuilles et l'inflorescence doivent être effectuées lorsque les fleurs sont épanouies au tiers moyen de l'épi principal.
- (b) Les observations portant sur de jeunes feuilles doivent être effectuées sur des feuilles récemment développées au centre de la rosette.
- (c) Les observations portant sur les feuilles doivent être effectuées sur les plus grandes feuilles de la rosette.
- (d) Les observations portant sur les fleurs doivent être effectuées sur des fleurs complètement développées au tiers moyen du rameau terminal.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : hauteur (inflorescence exclue)

Ad. 2 : Plante : diamètre

Plante : hauteur
(inflorescence exclue)



Plante : diamètre

Ad. 4 : Jeune limbe : couleur principale de la face supérieure (panachure longitudinale exclue)
Ad. 7 : Jeune limbe : distribution de la couleur secondaire (panachure longitudinale exclue)

EXPLANATION OF MAIN COLOR TO BE PROVIDED

Ad. 5 : Jeune limbe : panachure longitudinale

ILLUSTRATION TO BE PROVIDED

Ad. 6 : Jeune limbe : type de panachure longitudinale

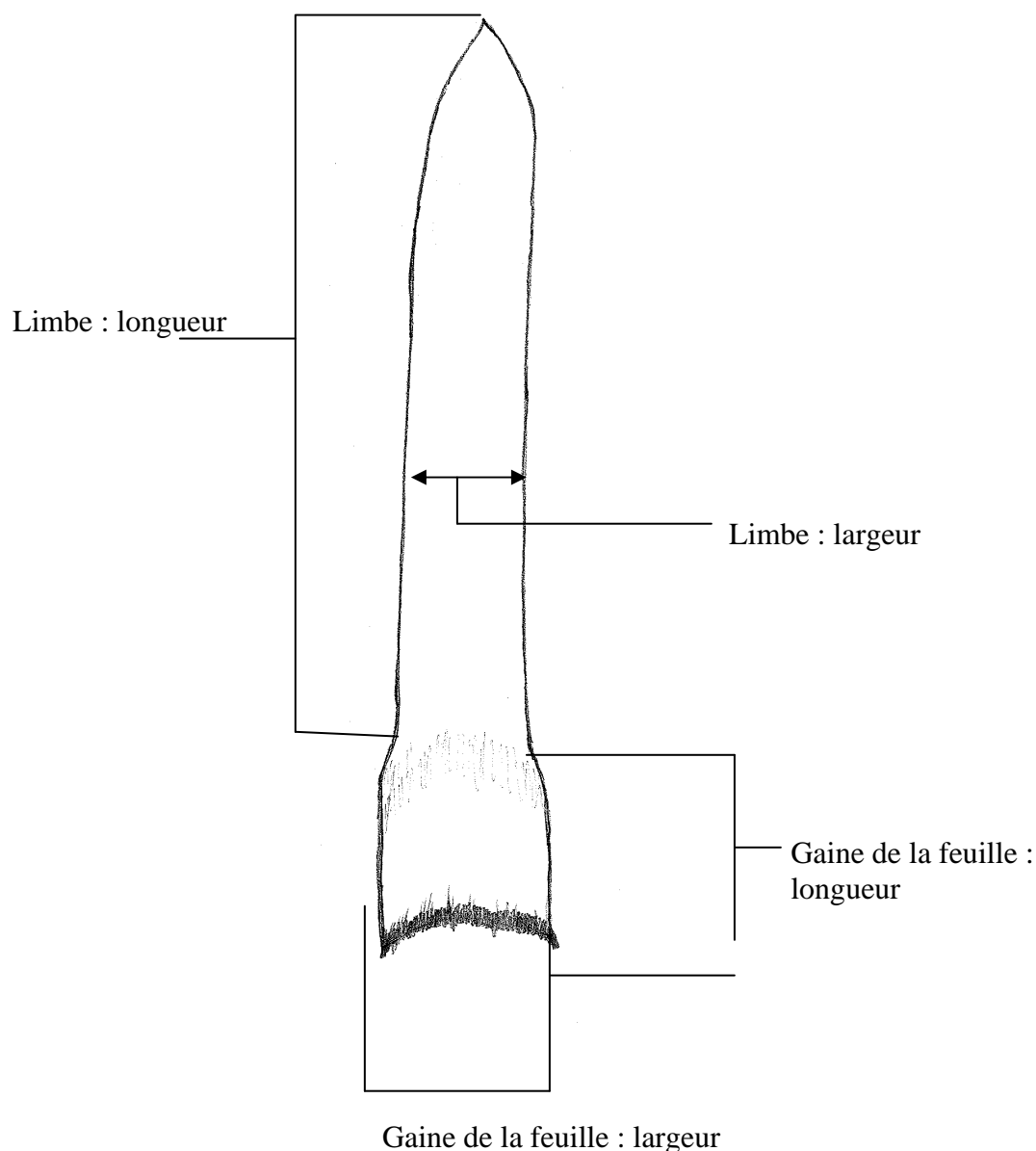
ILLUSTRATION TO BE PROVIDED

Ad. 10 : Gaine de la feuille : longueur

Ad. 11 : Gaine de la feuille : largeur

Ad. 12 : Limbe : longueur

Ad. 13 : Limbe : largeur



La largeur du limbe doit être observée au tiers moyen de la feuille.

Ad. 15 : Limbe : panachure longitudinale

ILLUSTRATION TO BE PROVIDED

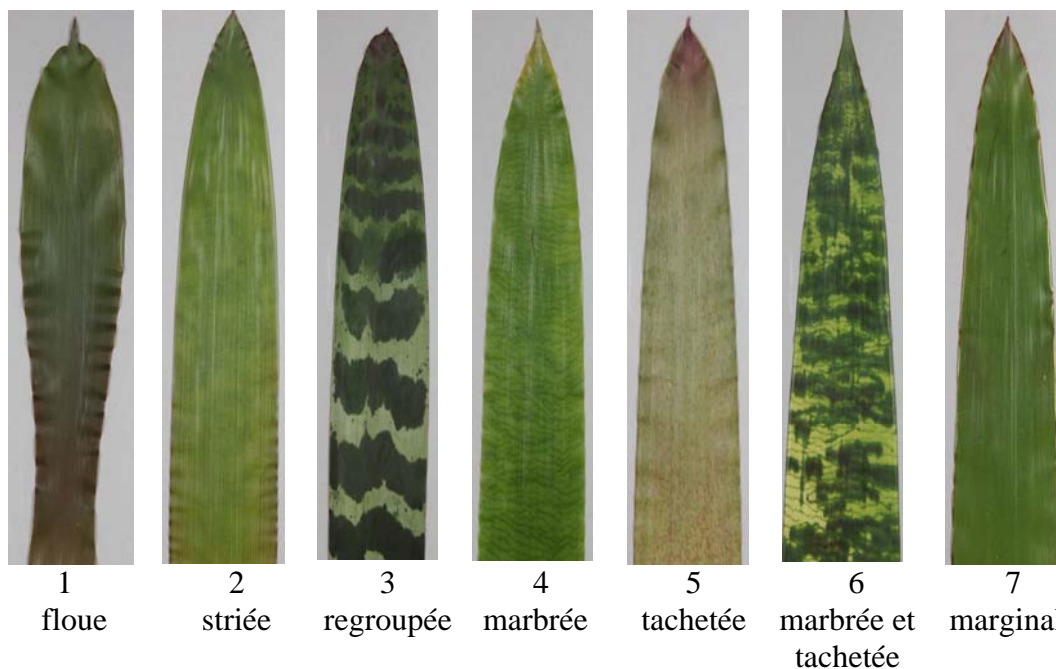
Ad. 16 : Limbe : couleur principale de la face supérieure (panachure longitudinale exclue)

La couleur principale est la couleur qui occupe la surface la plus grande.

Ad. 17 : Limbe : type de panachure longitudinale

ILLUSTRATION TO BE PROVIDED

Ad. 18 : Limbe : distribution de la couleur secondaire (panachure longitudinale exclue)



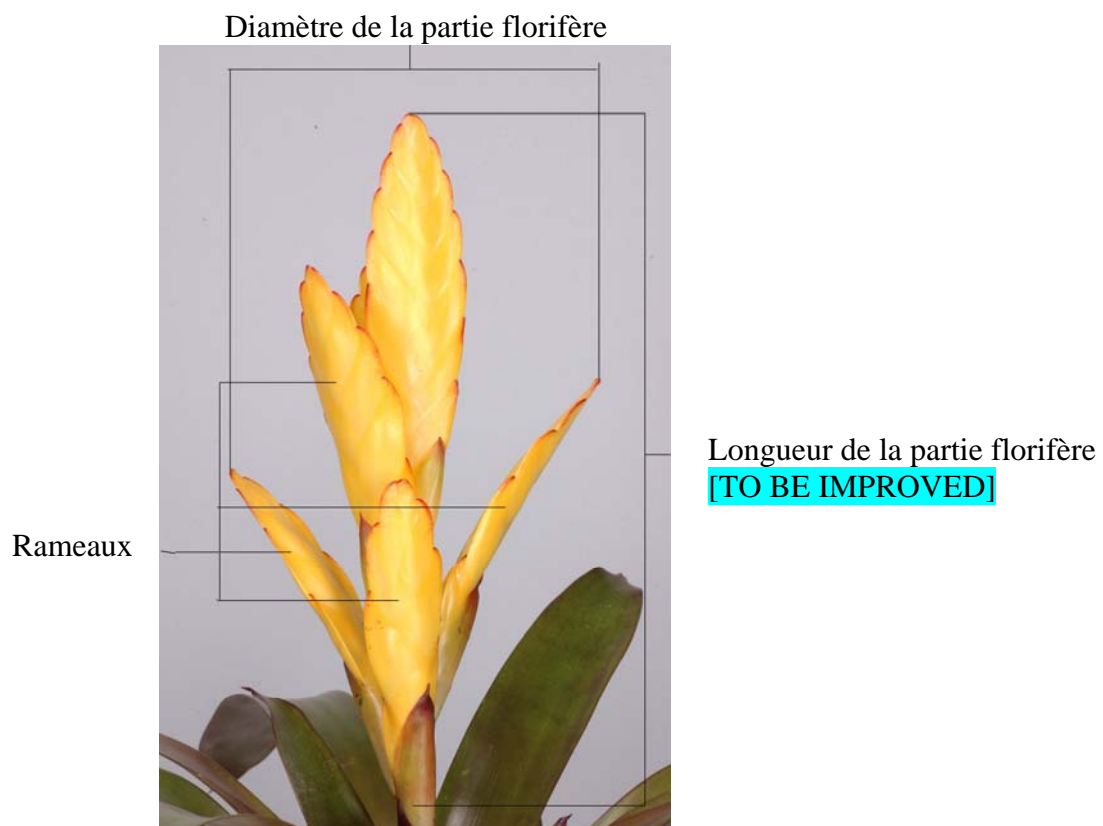
Ad. 22 : Inflorescence : point d'origine

ILLUSTRATION TO BE PROVIDED

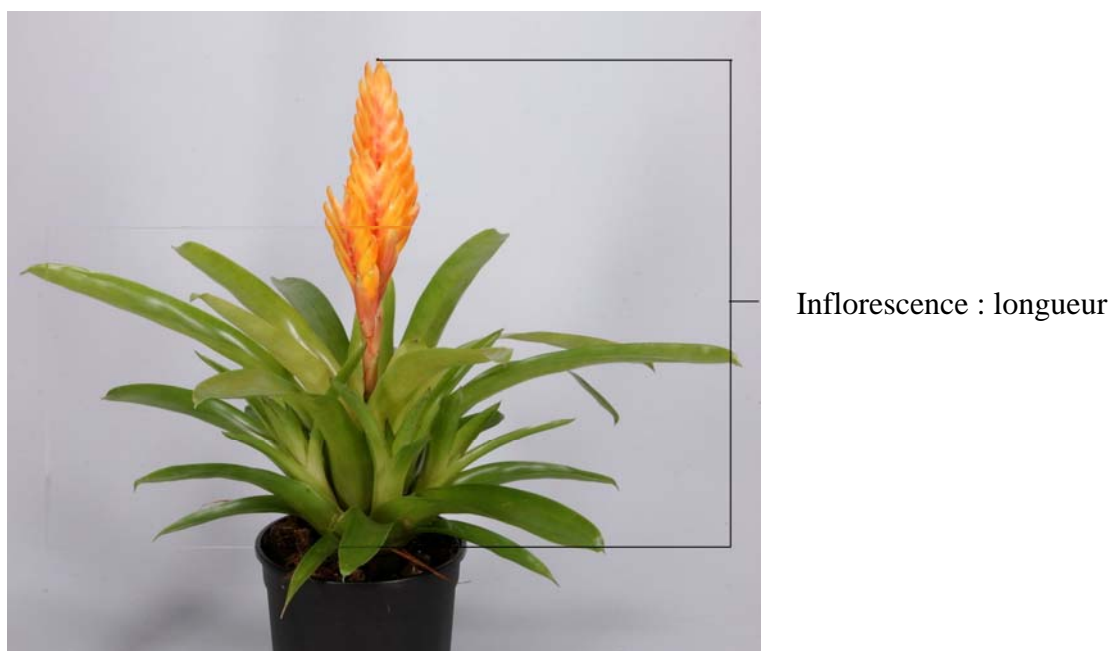
Ad. 25 : Inflorescence : nombre de rameaux

Ad. 29 : Inflorescence : longueur de la partie florifère

Ad. 30 : Seulement variétés avec inflorescence : ramification présente : Inflorescence : diamètre de la partie florifère



Ad. 27 : Inflorescence : longueur



Ad. 31 : Seulement variétés avec inflorescence : ramification présente : Inflorescence : longueur du rameau terminal

ILLUSTRATION TO BE PROVIDED

Ad. 32 : Inflorescence : largeur du rameau terminal

ILLUSTRATION TO BE PROVIDED

Ad. 33 : Inflorescence : épaisseur du rameau terminal

L'épaisseur du rameau terminal doit être observée au tiers moyen du rameau terminal.

Ad. 34 : Inflorescence : forme du rameau terminal

La forme du rameau terminal doit être observée en vue ventrale.

Ad. 36 : Bractée : disposition

ILLUSTRATION TO BE PROVIDED

Ad. 37 : Bractée : longueur

ILLUSTRATION TO BE PROVIDED

Ad. 38 : Bractée : largeur

ILLUSTRATION TO BE PROVIDED

Ad. 39 : Bractée : angle du sommet

ILLUSTRATION TO BE PROVIDED

Ad. 40 : Bractée : couleur principale de la face externe

La couleur principale peut être la seule couleur.

Ad. 41 : Bractée : couleur secondaire de la face externe

La couleur secondaire peut ne pas être présente.

Ad. 42 : Bractée : couleur principale de la face interne

La couleur principale peut être la seule couleur.

9. Bibliographie

Baensch, U. and Baensch, U., 1994: Blooming Bromeliads. Tropic Beauty Publishers, Nassau/Bahamas, ISBN 0-9641056-0-8, BS.

Rauh, W., 1981: Bromelien. Verlag Eugen Ulmer, Stuttgart, ISBN 3-8001-6029-3, DE.

Rauh, W., 1990: The Bromeliad Lexicon. Blandford, London, GB.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Vriesea Lindl."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Vriesea"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures []
- b) multiplication par voie sexuée []
- b) multiplication *in vitro* []
- c) Autre (veuillez préciser) []

4.2.2 Variétés reproduites par voie sexuée

- a) Autofécondation []
- b) Pollinisation croisée []
 - i) population []
 - ii) variété synthétique []
- c) Hybride []
- d) Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Plante : hauteur (inflorescence exclue) (1)		
très basse		1[]
basse	Pluto	3[]
moyenne	Clementine	5[]
haute	Enjoy	7[]
très haute	Evita	9[]
5.2 Limbe : couleur principale de la face supérieure (panachure longitudinale exclue) (16)		
vert clair	Draco	1[]
vert moyen	Era	2[]
vert foncé	Isabel	3[]
vert gris	Kiwi Sunset	4[]
rouge pourpre		5[]
pourpre		6[]
rouge brun	Alcantarea Vinivolor	7[]
brun foncé		8[]
5.3 Inflorescence : point d'origine (22)		
au centre		1[]
sur l'aisselle d'une feuille latérale		2[]
5.4 Inflorescence : ramification (24)		
absente	Era, Venus	1[]
présente	Goldstar, Pluto	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.5(i) Bractée : couleur principale de la face externe (40)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.5(ii) Bractée : couleur principale de la face externe (40)		
blanc		1[]
vert		2[]
jaune		3[]
orange		4[]
rouge orangé		5[]
rose pourpre		6[]
rouge		7[]
rouge pourpre		8[]
pourpre		9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Plante : hauteur</i>	<i>basse</i>	<i>haute</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>7.3.1 Utilisation principale</p> <p>a) plante de jardin []</p> <p>b) plante en pot []</p> <p>c) fleur coupée []</p> <p>d) autre []</p> <p>(veuillez préciser)</p> <p>7.3.2 Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]